

L'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (OMPI) a été créée en janvier 1974 pour protéger la propriété intellectuelle (brevets, droit d'auteur, etc.), et pour assurer la coopération sur le plan administratif entre les unions déjà créées à ces fins, l'Union de Paris et l'Union de Berne. En mai 1975, les trois organisations comptaient respectivement 60, 81 et 64 membres. Le Canada fait partie des trois.

L'Organisation météorologique mondiale (OMM) est une institution spécialisée des Nations Unies depuis 1951, et ses origines remontent à l'Organisation internationale de la météorologie fondée en 1878; elle comptait 143 membres en 1975. Un de ses programmes les plus importants, la «Veille météorologique mondiale», vise à la mise au point d'un système météorologique mondial perfectionné ainsi qu'à l'amélioration de l'environnement. Le Canada a été élu membre du Comité exécutif de l'Organisation lors du septième Congrès de l'OMM en 1975.

L'Organisation intergouvernementale consultative de la navigation maritime (IMCO) a été créée en 1959 pour favoriser la coopération internationale concernant les problèmes techniques des transports maritimes et pour encourager l'adoption des meilleures normes possibles en matière de sécurité et de navigation; en 1975, elle comptait 88 membres. Elle exerce des fonctions de secrétariat à l'égard des Conventions internationales sur la sauvegarde de la vie humaine en mer, la prévention de la pollution des eaux de la mer par les hydrocarbures, et la facilitation du trafic maritime international. A la neuvième Assemblée en 1975, le Canada a été réélu au Conseil pour une période de deux ans, et il a continué de siéger au Comité de la sécurité maritime.

L'Union postale universelle (UPU), l'une des plus anciennes et des plus importantes institutions spécialisées des Nations Unies, fut fondée à Berne en 1874 dans le but principal d'améliorer les services postaux dans le monde entier et d'encourager la collaboration internationale. Elle compte 154 membres. Le Congrès postal universel se réunit tous les cinq ans afin de réviser la Convention postale universelle et les accords qui s'y rattachent. Dans l'intervalle, le Conseil exécutif, la Commission consultative des études postales et un Bureau international assurent son fonctionnement. Le Canada a été élu au Conseil exécutif en 1974 lors du 17^e Congrès de l'UPU à Lausanne.

Le Fonds monétaire international (FMI) a été créé par la Conférence de Bretton Woods en 1944 et établi en 1945 en vue de faciliter l'expansion du commerce et des paiements internationaux comme moyen de relever le niveau de vie à l'échelle mondiale et d'encourager le développement économique. Il veille à promouvoir la stabilité et l'ordre en ce qui concerne les cours du change, et à fournir les mécanismes financiers nécessaires au rajustement de la balance des paiements afin de permettre aux pays membres de corriger des situations de déséquilibre temporaires en perturbant le moins possible le système monétaire international. Il comptait à ses débuts 45 pays membres et il en groupe actuellement 128, dont 100 environ sont des pays en voie de développement.

La participation du Canada au Fonds monétaire international est autorisée par la Loi de 1945 sur les accords de Bretton Woods. La quote-part et souscription du Canada est de 1,100 millions de DTS; toutefois, une augmentation de la quote-part approuvée en janvier 1976 portera le montant à 1,357 millions de DTS. Le DTS (droit de tirage spécial) équivaut à un «panier» fixe de 16 monnaies, parmi lesquelles figure le dollar canadien. L'avoir du Fonds en dollars canadiens au 31 décembre 1975 s'élevait à l'équivalent de 793.4 millions de DTS, soit 72.1% de la quote-part canadienne. La position de réserve du Canada auprès du Fonds à la fin de 1975 se chiffrait à 553.6 millions de DTS, dont 246.9 millions constituaient des prêts consentis par le Canada au Mécanisme pétrolier. Le Mécanisme pétrolier aide les pays membres à financer les déficits provenant des hausses du coût à l'importation des produits pétroliers.